



***50 PROPOSITIONS POUR  
CONSTRUIRE  
LA FRANCE DE DEMAIN***

*Rapport du groupe de travail Propositions*

**Décembre 2017**

# Genèse

- ***En partant des programmes présidentiels ...***
- ***... le groupe de travail a élaboré des propositions dans le domaine économique...***
- ***... prenant en compte le nouveau contexte politique...***
- ***... et cherchant à répondre à des questions non résolues...***
- ***...comme le redressement de l'emploi, de notre compétitivité et de nos finances publiques.***

# I) RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

- ***Une stratégie de compétitivité doit reposer sur des réformes structurelles et de grande ampleur.***
  - Depuis 35 ans, notre pays subit un chômage de masse avec un taux moyen de près de 9-10 % et 5 millions de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues
  - Il faut aujourd'hui proposer un *New deal* aux citoyens, aux entreprises et aux partenaires sociaux dans les domaines suivants :
    - a) baisses des charges et impôts pesant sur les entreprises,
    - b) environnement des affaires,
    - c) soutien à l'innovation,
    - d) financement de l'économie,
    - e) formation, salaire minimum et assurance-chômage.

# 1) Réformer les marchés des biens, services, et de l'emploi

*Une concurrence croissante entre pays et une dérive de notre déficit commercial*

*Il est proposé de simplifier le code du travail et de supprimer les effets les plus pervers des seuils...*

- **Proposition 1.** Refonder le code du travail sur ce qui relève des normes sociales fondamentales et renvoyer le reste des dispositions à la négociation en entreprise.
- **Proposition 2.** Augmenter le niveau des seuils

# 1) Réformer les marchés des biens, services, et de l'emploi

*... prévoir des règles plus efficaces car au plus près des préoccupations des entreprises et des territoires, ...*

- **Proposition 3.** Laisser la liberté aux entreprises d'adhérer ou non aux accords de branche (sinon accord d'entreprise).
- **Proposition 4.** Articuler la réflexion sur les marchés des biens / services / travail avec une politique cohérente sur les territoires et la formation.

# 1) Réformer les marchés des biens, services, et de l'emploi

*... assouplir les réglementations pour les jeunes entreprises qui sont les plus créatrices d'emplois...*

- **Proposition 5.** Aligner le statut des artisans/commerçants/agriculteurs/professions libérales sur celui des autoentrepreneurs.
- **Proposition 6.** Laisser le choix aux entrepreneurs et indépendants entre l'affiliation au régime général (réforme Macron) ou à des systèmes privés ou à une Caisse des Indépendants.
- **Proposition 7.** Créer un contrat de prestataire de services de deux ans permettant à un auto entrepreneur de réaliser plus de 50 % de son chiffre d'affaires avec le même client sans risque de requalification en contrat de travail.
- **Proposition 8.** Créer un contrat CDI-PME de développement permettant de prévoir dès sa signature les conditions de sa rupture.
- **Proposition 9.** Instaurer un principe zéro revenus / zéro déclarations

# 1) Réformer les marchés des biens, services, et de l'emploi

*... prévoir un accompagnement par les pouvoirs publics plus utile pour les entreprises ...*

- **Proposition 10.** Renforcer le conseil et l'accompagnement des PME, notamment au travers de l'action de Bpifrance, et rassembler les structures d'aides et d'appui vers un guichet unique
- **Proposition 11.** Renforcer l'adéquation entre le financement de la formation continue et les attentes des entreprises.
- **Proposition 12.** À plus long terme, engager la diffusion de la culture de l'entrepreneuriat dès l'école et la valoriser. Donner la possibilité aux entrepreneurs de proposer des réformes ou d'accompagner l'action des pouvoirs publics
- **Proposition 13.** Développer la signature de « contrats de partenariat » entre les entreprises et l'administration fiscale pour garantir un minimum de sécurité fiscale en étendant le principe du rescrit fiscal.
- **Proposition 14.** Imposer aux grands groupes et aux administrations des délais de paiements raccourcis à un mois.
- **Proposition 15.** Développer les mécanismes de faillite d'entreprise et le droit des créanciers

# 1) Réformer les marchés des biens, services, et de l'emploi

... *favoriser le financement des entreprises.*

- **Proposition 16.** Sur le modèle anglais de l'Enterprise Investment Scheme (EIS), permettre aux individus d'investir jusqu'à un million d'euros par an dans les PME, donnant lieu à une réduction d'impôts (IR) d'au moins 30% du montant investi.
- **Proposition 17.** Proposer des produits d'épargne accessible au grand public et dédié au financement de l'innovation et de la transition énergétique.
- **Proposition 18.** Simplifier le Crédit Impôt Recherche (notamment via une revue des critères d'éligibilité), le dispositif de suramortissement d'investissement et le crédit d'impôt production locale

## 2) Développer nos exportations

*La France est un pays ouvert bénéficiant du commerce international même si celui-ci peut peser sur les plus fragiles...  
... ce qui conduit au débat non tranché entre promotion du libre-échange ou du protectionnisme*

*Profiter du regain d'influence de la France pour développer un commerce international plus juste et plus de contenu local*

- **Proposition 19.** Promouvoir la marque France dans tous les domaines.
- **Proposition 20.** Renforcer le cadre multilatéral pour réguler les tensions commerciales entre États en mettant en avant le principe de réciprocité.
- **Proposition 21.** Soutenir le développement d'un contenu local européen.

# 3) Redresser notre effort de recherche et d'innovation

*L'activité de R&D est trop réduite en France pour ne pas être distancée par nos concurrents internationaux*

*Rationaliser le système d'innovation français notamment les soutiens publics avec une logique d'un instrument par objectif*

- **Proposition 22.** Revoir la qualité et l'organisation des soutiens publics à l'innovation plus que leur quantité avec une logique « un instrument par objectif ».
- **Proposition 23.** Simplifier le système de conditionnement de l'obtention d'un soutien à l'embauche d'un personnel de recherche et l'adapter au délai de maturation de l'innovation.
- **Proposition 24.** Renforcer la capacité de quelques organismes leaders de capitaliser sur leurs efforts de R&D.

# 3) Redresser notre effort de recherche et d'innovation

*... développer les synergies public-privé et européennes ...*

- **Proposition 25.** Favoriser les échanges entre les mondes de la recherche et de l'entreprise dès le stade de la formation dans le cadre de la politique des Pôles de compétitivité.
- **Proposition 26.** Favoriser la dimension européenne sur certains secteurs clés comme la blockchain ou l'intelligence artificielle.
- **Proposition 27.** Accompagner les chercheurs et les entreprises à la rédaction de réponses aux appels d'offres européens.

*...et donner à l'État un rôle de facilitateur pour le développement de plateformes numériques*

- **Proposition 28.** Lancer les premiers bouquets nationaux de solutions pour la silver économie.



# II) Réforme de l'action publique

*La France se caractérise par des finances publiques dégradées et une moindre efficacité de sa dépense publique*

*Mieux contrôler la dépense publique et rationaliser notamment les niches fiscales, les dépenses d'intervention et les investissements publics*

- **Proposition 29.** Instaurer un plafond annuel sur l'ensemble des dépenses publiques en valeur de l'ensemble des administrations publiques.
- **Proposition 30.** Rationaliser les dépenses fiscales (niches) en examinant leur rapport coût/bénéfice.
- **Propositions 31.** Simplifier les aides aux entreprises en faisant une analyse systématique coût/efficacité.
- **Proposition 32.** Évaluer tous les investissements publics au-delà d'un million d'euro avant de les mettre en œuvre et préférer la rénovation d'infrastructures existantes au financement de nouvelles infrastructures.

# 1) Réformer l'action publique

## *Réduire la masse salariale de la sphère publique*

- **Proposition 33.** Réduire la masse salariale de la sphère publique (284 Md€ en 2016) en diminuant le nombre d'agents de la fonction publique dans les secteurs non prioritaires.
- **Proposition 34.** Rationaliser les avantages salariaux des fonctionnaires, en s'appuyant notamment sur l'évaluation de la Cour des Comptes. Augmenter graduellement le temps de travail effectif dans les fonctions publiques pour le ramener à la moyenne du secteur privé.

## *Maîtriser la dépense locale*

- **Proposition 35.** Améliorer l'efficacité du financement local notamment par le biais d'une rationalisation des achats publics.
- **Proposition 36.** Conditionner les concours financiers aux collectivités territoriales à des objectifs (de productivité notamment ou de fusion entre collectivités) et encadrer davantage les possibilités de hausse de la fiscalité locale.

# 1) Réformer l'action publique

## *Moderniser la gestion publique*

- **Proposition 37.** Redynamiser un processus de type Revue Générale des Politiques Publiques (RGPP), processus systématique de revue de chacune des actions publiques, en commençant par une phase de conception de manière à faire émerger des projets de réagencement d'activités et de processus (avec à l'appui une démarche d'intégration informatique).
- **Proposition 38.** Inclure la prise en compte du coût du fardeau administratif pour les entreprises dans cette nouvelle RGPP.
- **Proposition 39.** Mener des expérimentations locales de transfert ou délégation partielle ou totale des compétences non régaliennes vers le secteur privé.

# 2) Protection sociale

## *Augmenter l'efficience des dépenses de l'Assurance Maladie*

- **Proposition 40.** Augmenter l'efficience des dépenses de l'Assurance Maladie en réformant les hôpitaux et notamment en développant la chirurgie ambulatoire. Évaluer pathologie par pathologie la répartition des prises en charges entre Assurance Maladie, couvertures santé privées et assurés. Faire du dentaire une priorité car entraîne d'autres pathologies.
- **Proposition 41.** Mettre sur pied un bureau de la maîtrise de la médication pour proposer des bonnes pratiques de prescription, visant à ajuster la prescription au strict besoin.
- **Proposition 42.** Développer d'autres axes stratégiques pour l'efficience globale du système de santé :
  - Promotion de la prévention de manière concrète par une sensibilisation systématique de la population sur l'hygiène de vie.
  - Incitation des personnels traitants à développer leurs compétences concernant ces approches, et à les promouvoir.
- **Proposition 43.** Mettre en place un dispositif pour à la fois, donner plus de visibilité aux jeunes entreprises innovantes du domaine médical, et les rendre plus visibles auprès du corps médical.
- **Proposition 44.** Lancer, pour des familles de pathologie prioritaires, des études sur l'efficience globale du système de santé (patient, médecins généralistes, spécialistes, etc.).
- **Proposition 45.** Favoriser la prévention par :
  - la mise en place d'une visite médicale régulière et de parcours de santé balisés
  - des incitations pour les patients à la prévention et au dépistage et une communication adaptée.

# 2) Protection sociale

## ***Lutter contre les déserts médicaux***

- **Proposition 46.** Favoriser l'utilisation de l'e-santé
  - Mettre en place e-DMP (le dossier médical partagé)
  - Favoriser la téléconsultation
- **Proposition 47.** Doubler le nombre de maisons médicales de santé pluridisciplinaires, notamment dans les déserts médicaux, qui seront créatrices d'emplois et d'innovation.
  - Créer de nouveaux emplois paramédicaux pour ses maisons médicales
  - Développer des nouvelles filières pour former aux emplois paramédicaux (notamment au niveau BAC+3)
  - Assurer une localisation optimale en recourant si nécessaire à des unités mobiles

## ***Renforcer l'équité dans le système de retraite***

- **Proposition 48.** Supprimer les régimes spéciaux en les incluant dans le Régime général en prévoyant notamment l'alignement du système de retraite de fonctionnaires sur celui des salariés du privé. Inclure dans la réforme à venir du gouvernement des incitations à rester en activité. Prévoir un Compte De Vie (compte notionnel élargi) permettant de disposer de ses droits à la retraite de manière plus flexible.

## ***Cibler les transferts sociaux sur les personnes en ayant le plus besoin***

- **Proposition 49.** Cibler les transferts sociaux sur les personnes en ayant le plus besoin, en conditionnant davantage sur les ressources certaines allocations et en s'assurant que le travail rémunère davantage que l'allocation.
- **Propositions 50.** Renoncer à couvrir les cas de démission dans la réforme à venir de l'Assurance chômage.